



Mérignac, le 25 juillet 2014

Objet : Lettre de recommandation

Je soussigné Stéphane LALANNE, Président de la SAS SAFRAN IMMOBILIER, certifie avoir confié ces dernières années au Cabinet d'Avocats CAZAMAJOUR & URBAN LAW la défense de nos intérêts dans des contentieux d'urbanisme.

Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de la qualité de l'analyse des dossiers et des mémoires produits, alliés à une réactivité remarquable qui nous ont permis de faire valoir nos droits.

Nous entretenons de longue date une relation privilégiée avec ce Cabinet dont la compétence n'est plus à démontrer.

Le Président

Stéphane LALANNE